

COMPTE-RENDU de la REUNION du CONSEIL MUNICIPAL du vendredi 3 juin 2016

Membres présents : 12 – Procurations : 03 - Votants : 15

Le Conseil Municipal s'est réuni le vendredi 3 juin 2016 à 20h.

Lecture est donnée du Procès-Verbal de la réunion du 8 avril 2016.

Le Conseil municipal délibère ensuite, sous la présidence Monsieur le Maire, sur les points suivants :

1. Fusion des communautés de communes « Côtes de Combrailles » et « Manzat Communauté » étendue aux communes de Blot-l'Eglise, Lisseuil, Marcillat, Saint-Gal sur Sioule, Saint-Pardoux, Saint-Quintin sur Sioule, Saint-Rémy de Blot et Pouzol

A l'unanimité, l'assemblée délibérante donne un avis favorable à la fusion des communautés de communes et communes proposées.

2. Transfert dans le domaine public communal de parcelles du domaine privé de la commune constituant des voies d'accès

Accord unanime pour déclasser les parcelles AB 335 et AB 337 au Lotissement des Baisles, servant de voie d'accès, pour les transférer dans le domaine public communal.

3. Mise à jour du tableau de la voirie communale

Unanimité pour mettre à jour le tableau de la voirie communale qui présente désormais les caractéristiques suivantes :

- Longueur des voies communales à caractère de chemins : **93 955 ml**
- Longueur des voies communales à caractère de rues : **9 817 ml**
- Surface des voies communales à caractère de places : **14 439 m²**

Linéaire total de la voirie communale : **103 772 ml**.

4. SEMERAP : Avenant à la convention pour la contrôle des poteaux d'incendie

Vote unanime pour accepter de modifier la convention comme suit : « *La décision de ne pas reconduire la convention doit être signifiée par écrit à la SEMERAP deux mois avant l'échéance annuelle. Dans le cas contraire, la convention sera reconduite de manière tacite* ».

5. BIEN DE SECTION à TAZENAT- Demande d'acquisition de M. et Mme LAGAND

Unanimité pour fixer à 1 600 € le prix de vente de la parcelle YS 90 de 1 518 m², et de lancer la procédure de consultation des électeurs de la Section de Tazenat l'acquéreur potentiel est d'accord sur le prix.

6. LOTISSEMENT LES BAISLES - Prix des parcelles invendues

Décision unanime de maintenir le prix du Lot n°2 à 35 € le m², soit 27 475 € et de baisser celui du Lot n°3 à 25 € le m², soit 24 675 € pour tenir compte de sa configuration qui rend difficile l'implantation d'une maison.

7. SIEG - Devis de remplacement d'un lampadaire Rue de la Trinité

Accord unanime pour approuver le devis du SIEG d'un montant de 3 600 € et de fixer la participation communale au financement des dépenses à 1 800 €.

8. Toiture de la Salle du PRÉAU

Unanimité pour compléter la mise en concurrence par une demande de devis complémentaires de réparation partielle.

9. Conseil Départemental : opération WIFI 63

Accord unanime pour équiper la commune de 2 bornes WIFI, intérieure et extérieur, l'une connectée sur l'ADSL de la mairie et l'autre sur l'ADSL de l'Agence Postale, et de solliciter l'octroi de la dotation forfaitaire de 800 € auprès de la commission de présence postale territoriale.

10. Diverses demandes de subventions exceptionnelles

Accord unanime pour participer à l'Association de la Prévention Routière par une commande de modules de prestations d'animation des TAP à hauteur de 50 € le module en lieu et place d'une subvention.

11. Décision Modificative budgétaire

Accord unanime pour réaliser une opération d'ordre pour intégrer des frais d'études d'un montant de 4 397,26 €, initialement imputés au compte 20, et devant être intégrés au compte 23 dès lors que l'opération de rénovation de la Salle Polyvalente a débuté.

Questions diverses

Voeu

Sollicité pour soutenir la mobilisation contre la fermeture du Centre des Finances publiques de SAINT GERVAIS D'Auvergne, annoncée au 31 décembre 2016 (par un regroupement à MONTAIGUT EN COMBRAILLE), le Conseil Municipal de CHARBONNIERES LES VIEILLES s'est prononcé pour la défense des services publics de ce territoire des Combrailles déjà fragilisé.

Au-delà d'un statu quo qui pourrait « condamner » les deux sites à brève échéance, le Conseil Municipal soutient l'idée de proximité par la mutualisation et la mise en réseau du site de SAINT GERVAIS D'Auvergne avec celui de MONTAIGUT EN COMBRAILLES déjà orienté sur de nouveaux locaux accessibles et adaptés.

Voie Communale N°17

M. le Maire fait part au Conseil municipal de la demande faite au Conseil Départemental par la Communauté de Communes des Côtes de Combrailles et Manzat Communauté, sollicitant une révision à la hausse de sa participation à la réfection de la V.C. n°17, dégradée lors de son utilisation comme déviation lors des travaux de la RD19, qui ne saurait être inférieure à 50%.

Circuit de randonnée VTT

M. le Maire rappelle l'engagement de la commune, dans la convention signée avec l'Office de Tourisme des Combrailles, d'effectuer annuellement, avant le 15 juin, l'entretien des chemins empruntés par le circuit VTT traversant le territoire de la commune.

Fête Patronale

Une synthèse des différentes animations est présentée :

Le samedi :

- Vernissage de l'exposition de peinture de Henrijean, Didier Doignon, René Perazzi et Marylis Menal
- Bal des jeunes géré par le Club de Foot
- Retraite aux flambeaux
- Ballades en 4X4 avec l'Association Pist'Art Evasion

Le dimanche :

- Dépôt de gerbe à 11h
- Ballades en 4X4
- Défilé de chars fleuris
- Forains
- Buvette tenue par le GAM, le Club de Foot et la Pétanque
- Soir : repas du GAM

Fête du 14 juillet

- La veille : Repas du GAM avec traiteur – Feu d'artifice – Bal populaire
- Le 14 : dépôt de gerbe et pique-nique républicain

Cimetière

Des devis de cavurnes ont été demandés et sont actuellement collectés par le secrétariat. Le devis de marbrerie Borot est arrivé.

Curage des avaloirs

La SEMERAP procédera durant la journée du jeudi 9 juin au curage des avaloirs, et demande que les « points noirs » lui soient signalés.

Le prochain Conseil municipal aura lieu le Jeudi 30 juin 2016 à 20h.